



**Bulletin de la DOCUMENTATION
ECOLOGIQUE VOIRONNAISE pour
L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT
ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE**

EDITORIAL : La DEV soutient la grève et les grévistes. Son unique «ouvrier», déjà retraité, travaillera cependant tous les jours et comme toujours à ses frais pour l'Histoire de l'environnement et l'écologie en France et dans le monde. Solidarité, Gaby R



Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)

page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 – L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 –



Documentation Ecologique Voironnaise
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous
utiliser le mail
gaby.rajon@gmail.com



ABEILLES

ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)

Septembre 2020..... La création d'un réseau de ruches de biodiversité, provenant d'essaimage et non de division, a du sens car leurs besoins sont bien moins importants: elles n'ont besoin que du miel nécessaire à leur alimentation, pas à la production pour un apiculteur. En dix, vingt ou trente ans, on obtiendra des résultats en changeant nos pratiques, même si l'effet n'est pas immédiat, et des souches d'abeilles plus résistantes. Deux ou trois essaims sont suffisants pour entretenir une lignée. Près de chez nous, par exemple, on trouve six essaims ensauvagés dans le même bâtiment. On a là un réservoir génétique d'individus adaptés à leur milieu et donc plus résistants, plus résilients. Il est primordial de préserver les écotypes locaux (races locales) de l'abeille noire, en leur ménageant des territoires (les conservatoires) et en faisant en sorte que ces territoires soient nourriciers, afin que les abeilles puissent se reproduire naturellement. En choisissant des modèles de ruches mieux adaptés à leur biologie, on donnera un peu de respiration à l'espèce. L'apiculture souffre des mêmes maux que l'agriculture - il n'est d'ailleurs pas anodin qu'elle dépende du ministère en charge de l'agriculture alors qu'elle est un patrimoine naturel commun et devrait, à ce titre, être placée sous la tutelle du ministère en charge de l'environnement. Les abeilles sont emblématiques de ce qui se passe de façon plus globale: perte de biodiversité, changement climatique, dégradation de nos repères culturels, perversion de notre rapport à la nature, etc. Nous devons changer de cap, c'est la principale leçon de l'épisode Covid 19. On doit agir rapidement, car l'inertie d'un système vivant fait qu'on a besoin de temps pour enrayer un mouvement de déclin. Plus on tardera à prendre les bonnes décisions} plus le prix à payer sera élevé... René Dumont ne disait rien d'autres au début des années 1970. Que de temps perdu ! Pour autant (oh temps !), il est important de ne pas se décourager et, ensemble, de continuer de nous battre.



Septembre 2020..... Faut-il continuer de manger du miel ? En France, la consommation de miel atteint 40 000 tonnes par an soit, en moyenne, 600 grammes par habitant·e. Seulement 25% de la population française ne consomme pas de miel. En 2018, le volume de récolte de miel en France est estimé entre 18 000 et 20 000 tonnes, selon l'Union nationale de l'apiculture française {Unaf}. La production reste malgré tout menacée par une concurrence accrue des importateurs étrangers (principalement l'Argentine et la Chine). Ces derniers pratiquant des prix bien en dessous des coûts de production du miel français. Selon l'Unaf, ces importations seraient de l'ordre de 30 000 tonnes par an, l'exportation étant pratiquement inexistante. Cela joue sur les prix: le miel importé coûte moins cher que le miel local. Alors que le prix moyen du miel chinois s'élevait à 1,24 euros/kg en 2019, - avec de fortes suspicions d'ajout de sirop de sucre, voire de présence de pesticides dans un produit issu pour une très grande partie de l'apiculture intensive -, le coût de production moyen en Europe atteignait 3,90 euros/kg en 2018 L'Assemblée nationale a adopté, le 27 mai 2020, une loi imposant la mention des pays d'origine sur les étiquettes des pots de miels et de gelée royale importés. Cette loi, qui entrera en vigueur le 1er janvier 2021, permettra peut-être d'éclairer l'achat mais une question se pose: au vu des ressources, et dans l'idée de préserver les abeilles, peut-on manger des tartines miellées tous les matins ? Le miel est une ressource limitée et c'est la seule ressource alimentaire naturelle des abeilles. L'apiculture naturelle permet d'extraire du miel sans donner d'additif à ces dernières, mais ne peut assurer une consommation quotidienne. Les personnes vegan lui ont préféré le sirop d'agave ou d'érable afin de ne pas consommer un produit issu de l'exploitation animale. Réduire sa consommation tout en se renseignant sur le miel acheté peut être une autre option.

Septembre 2020..... Abeille domestique ou mellifère ? Savoir choisir son paradigme. Au niveau sémantique, on parle tantôt d'abeille domestique, tantôt d'abeille mellifère pour désigner l'abeille de ruches. Derrière le nom que l'on utilise se cache probablement une certaine façon de penser notre rapport à l'abeille. Le nom latin de l'espèce *Apis mellifera* devrait nous inviter à utiliser la seconde appellation, mais l'usage que nous en faisons et les pratiques agricoles de l'apiculture que nous réalisons, font davantage ressembler nos abeilles à une espèce domestique. La domestication implique le changement progressif de comportement: espèces plus dociles, que l'on peut élever en plus forte densité dans des espaces de plus en plus réduits, espèces qui font l'objet d'une sélection voire d'une amélioration génétique, espèces qui acceptent de nouvelles conditions de vie (nourriture, sirops, abris artificiels, ruches en plastique, etc.), voire espèces qui ne peuvent plus se passer de l'humain pour se maintenir en vie..., c'est ce qui est de plus en plus le cas avec nos abeilles de ruches. Dans ce sens, Jean-Paul Fritz, nous rappelait (fin janvier 2018) que les abeilles domestiques doivent en toute rigueur être considérées "comme du bétail, pas comme de la faune sauvage" en reprenant les propos des deux biologistes de la conservation Jonas Geldmann et Juan P. Gonzales-Varo du département de zoologie de l'université de Cambridge. L'idéal serait de faire co-exister les deux noms et de réserver le nom d'abeille mellifère aux dernières colonies sauvages (d'abeilles noires), et le nom d'abeille domestique à nos abeilles de ruche. Choisir le nom que l'on donne à *Apis mellifera* n'est donc pas anodin... c'est un peu comme choisir son camp et son projet de société. (Guillaume Lemoine, auteur de "Ne serions-nous pas un peu responsables de nos malheurs ?", Abeilles en liberté, n°1, janvier 2019)

(suite au prochain numéro)

EFFET DE SERRE

Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)

CONSCIENCE ÉCOLOGIQUE



13 septembre 2007..... Dans son rapport annuel, l'ONERC (observatoire national sur les effets du réchauffement climatique), créé en 2001 et rattaché au ministère de l'écologie pour collecter des informations sur le réchauffement et formuler des recommandations, veut mieux anticiper les risques sanitaires par des efforts axés sur l'habitat et la recherche scientifique. Les changements climatiques impliquent de repenser la conception des bâtiments et des villes pour répondre à la multiplication des canicules, et de développer la recherche et la veille sur les maladies infectieuses qui risquent de gagner la France. La canicule de 2003 et ses 15 000 morts en France montrent que les problèmes sanitaires liés au réchauffement climatique peuvent provoquer des gros dégâts humains s'il n'y a pas une bonne gestion préventive des risques. Toute une réflexion est encore à faire sur l'adaptation aux fortes chaleurs, notamment dans la conception des bâtiments et des villes. Il est à craindre aussi que des montées de températures et modifications de la pluviométrie plus nombreuses favorisent l'apparition ou l'expansion dans les pays tempérés de certains insectes ou autres invertébrés

transportant des maladies présentes jusqu'à maintenant sous d'autres latitudes (virus du Nil occidental, dengue, chikungunya, paludisme). A cela s'ajoute les risques représentés par les migrations d'oiseaux, qui véhiculent de nombreuses pathologies, dans la grippe aviaire. La fièvre catarrhale ovine, la fièvre de la vallée du rift, la peste équine, la leishmaniose viscérale et la leptospirose pourraient également s'étendre avec la montée des températures. Les plantes peuvent aussi être nuisibles à la santé, les Français sont affectés par des allergies au pollen, un phénomène qui s'amplifie à cause des pollinisations précoces. Pour faire face à ces menaces, l'ONERC recommande de développer la recherche en entomologie, écologie, épidémiologie, biodiversité, socio-économies et sciences de la communication. L'organisme public estime également nécessaire d'assurer une bonne surveillance épidémiologique et de développer des réseaux de collecte de données.

20 septembre 2007..... Volvo inaugure à Gand dans les Flandres (Belgique) la première usine automobile propre. Cette entreprise annonce avoir ramené ses émissions de gaz à effet de serre de 4000 tonnes à zéro. Les rejets de CO2 étaient produits par la combustion des énergies fossiles. Trois éoliennes alimentant des turbines de 2 MW fournissent 50% de la nouvelle énergie électrique. Les autres 50% sont garantis par les barrages de la CNR (compagnie nationale du Rhône) qui exploite 19 centrales hydrauliques entre le lac Léman et l'embouchure du Rhône. L'usine Volvo a été réaménagée pour réduire de 23% la consommation de chaleur et d'électricité (deux chaudières nouvelles dont une est alimentée par des billes de bois, l'autre au biodiesel). Sur les toits, on a posé des panneaux photovoltaïques de dernière génération fournissant une part d'électricité annexe. Mais de tout cela, il demeure un paradoxe : on a construit ici, sans rejeter de CO2, une usine produisant des camions, monstres routiers, qui sont de plus en plus nombreux et rejettent abondamment des gaz toxiques dans l'air. Volvo répond qu'il recherche le camion du futur au biodiesel qui devrait se déplacer sans polluer par des rejets néfastes.

24 septembre 2007..... Près de 80 chefs d'État et de gouvernement participent à un débat sans précédent aux Nations unies à New York sur le changement climatique. Le réchauffement de la planète est le plus grand défi pour l'humanité au XXIe siècle affirme le secrétaire général de l'organisation, Ban Ki-moon qui juge la rencontre historique et révolutionnaire. Ce sommet doit servir de rampe de lancement à la négociation, à Bali, d'un protocole de réduction des gaz à effet de serre destiné à remplacer celui de Kyoto, qui expire en 2012. Le président américain, George W. Bush, a refusé de participer en personne à la rencontre.

24 septembre 2007..... "La France est prête à aider tout pays à se doter du nucléaire civil" exprime à New-York, au siège de l'ONU sur le changement climatique, le président Nicolas Sarkozy. Pour lui, le nucléaire n'est pas un gros mot, la France a fait le choix du nucléaire, il ne veut l'imposer à personne, mais il dit que dans un univers où dans un siècle il n'y aura plus de gaz naturel, dans 40, 50 ans, il n'y aura plus de pétrole, alors le nucléaire civil sera une solution. Nicolas Sarkozy exhorte également tous les pays développés et les grands pays émetteurs de gaz à effet de serre à s'engager sur l'objectif de réduire de 50% les émissions de ces gaz d'ici à 2050. Il rappelle que l'Union Européenne, au nom de laquelle il parle, s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici 2020. "Naturellement, le défi climatique appelle des réponses globales (...) et les Nations Unies offrent le seul cadre efficace et légitime pour apporter une réponse" conclut-il, rajoutant que, au regard de l'Histoire, cette assemblée ne serait pas jugée sur ses discours mais sur ses capacités à prendre des décisions rapides sur le problème du changement climatique.

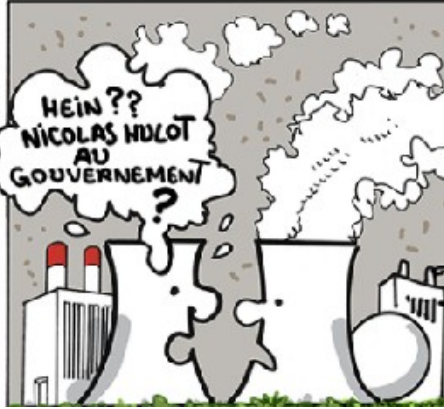
26 septembre 2007..... L'écologiste Brice Lalonde est nommé, en conseil des ministres, ambassadeur chargé des négociations climatiques. La nomination de l'ancien ministre de l'environnement de François Mitterrand est une façon de continuer l'ouverture entreprise par Nicolas Sarkozy. Lalonde, âgé de 61 ans aujourd'hui, est une figure historique de l'écologie politique. Dès le lendemain, il part pour Washington à la conférence sur le climat organisée par George W Bush.

(suite au n° suivant)

NICOLAS HULOT

9- Ministre de l'environnement (suite)

13 avril 2018..... En France, le destin de l'écologie est associé à celui d'un parti politique, Europe Ecologie Les Verts, qui devrait être porté par la lutte contre le réchauffement climatique ou la préservation de la biodiversité, mais qui agonise de ses querelles intestines, tiraillé entre culture de gouvernement et activisme citoyen. L'écologie reste pourtant une revendication plus ou moins vague de pas mal de partis, de Jean-Luc Mélenchon à Nicolas Hulot, de Benoît Hamon à prétendument Laurent Wauquiez. «Il y a une écologie de droite à construire » a ainsi assuré le président des Républicains le 3 septembre 2017, mais heureusement il n'a guère pris la truelle. Il serait possible de tisser des liens entre l'écologisme et le conservatisme. L'écologisme s'implanterait au cœur de sa frange la plus radicale, avec un concept phare, «l'écologie intégrale ».



Cette notion signifierait qu'il est fondamental de chercher des solutions intégrales qui prennent en compte les interactions des systèmes naturels entre eux et avec les systèmes sociaux. Si l'écologie intégrale se veut globale, puisque tout est lié, elle invite à préserver l'intégrale de la Création (Dieu) : «l'homme aussi possède une nature qu'il doit respecter et qu'il ne peut manipuler à volonté» d'après le pape Benoît XVI. La nature est un don de Dieu qu'il faut préserver, de la pollution comme des techniques de reproduction. Les adeptes de l'écologie intégrale opposent la mesure à la sobriété. Il faut résister aux désirs illimités et au toujours plus afin de préserver la civilisation. Pendant ce temps, les écologistes progressistes regardent passer les trains. Il devient pourtant important de discerner l'écologie progressiste du naturalisme régressif.

13 avril 2018..... Le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, est en visite à Grenoble (Isère) à l'occasion de la publication des feuilles de route sur la pollution de l'air, élaborée depuis des mois par les préfets de région et les acteurs locaux. Celles-ci définissent des actions pour améliorer la qualité de l'air dans les 14 zones françaises les plus touchées par la pollution atmosphérique. Le ministre en a profité pour annoncer une campagne de sensibilisation pour promouvoir la prime à la conversion, aidant au remplacement des véhicules les plus anciens (prime pouvant aller jusqu'à 2000 euros). Rappelons que la France est, avec huit autres pays de l'Union européenne, menacée d'être renvoyée devant la justice européenne pour ses manquements sur la pollution atmosphérique et risque ainsi une grosse amende.

17 avril 2018..... Comment porter l'écologie en Macronie ? Il y a presque autant de stratégies que de députés En Marche ayant un profil écolo. Avant leur élection, François Michel Lambert, passé par EELV, et son collègue Guillaume Vuilletet ont tous deux été des membres actifs du think tank «pour une république écologique ». A l'Assemblée, ils continuent à animer la réflexion et auditionnent, ce jour, l'avocat spécialiste du droit à l'environnement Arnaud Gossement, pour réfléchir à l'inscription de la protection de la planète dans la Constitution. Les réunions sont ouvertes aux députés de tous les groupes. Ainsi, Bruno Fuchs, apparenté Modem, est venu à cette audition. En janvier, la tentative de François Michel Lambert de structurer un pôle écolo dans le groupe En Marche a tourné court. Mathieu Orphelin, proche de Nicolas Hulot, ou Barbara Pompili, elle aussi passée par EELV, ne souhaitent pas se constituer en réseau. «A mes yeux, le meilleur pôle écologiste au sein du groupe En Marche, c'est le groupe lui-même ! » a dit Matthieu Orphelin fin janvier dernier.

18 avril 2018..... Le président Emmanuel Macron a adressé aux zadistes de Notre-Dame des Landes un ultimatum exigeant qu'ils déclinent leur identité et les activités qu'ils souhaitent mener sur place d'ici le 23 avril. Puis on a dépêché à Nantes, pour tenter de déminer le dossier, aux côtés de la préfet de Loire-Atlantique, Nicolas Hulot, ministre de la transition écologique. Celui-ci exprime un sentiment de tristesse et de gâchis, qu'il espère provisoire. Resté discret après avoir œuvré pour l'abandon du dossier de l'aéroport, Hulot s'est employé à rappeler, comme pour étouffer tout débat sur la ZAD, que le combat visant à préserver les terres agricoles, les zones humides et la biodiversité était atteint. Le ministre en appelle donc à la raison et estime qu'il n'y a pas d'autre issue pour les opposants que de saisir la main que le gouvernement leur a tendue. Le choix est clair : ou bien les intéressés consentent à se déclarer nominativement et à déposer une esquisse de leurs futures activités avant le 23 avril, ou bien les 2500 gendarmes postés autour de NDDL pourraient recevoir l'ordre de rayer du bocage une majorité des 68 squats restants. C'est donc l'avenir même de la ZAD qui se joue. La plupart des 250 personnes installées durablement sur ce secteur de 1650 ha demeurent hors-la-loi pour l'État. Si l'on excepte quatre agriculteurs historiques qui s'apprentent à obtenir la rétrocession de leurs terres expropriées. Une ultime réunion doit se tenir dans quelques jours. «Ne ratons pas la dernière étape, énonce Monsieur Hulot. Ne rentrons pas dans une spirale de postures, de confrontations, de violences, ne confondons pas écologie et anarchie». L'ACIPA, principale association ayant lutté contre le projet d'aéroport, pense qu'il y a une fenêtre ouverte et qu'il faut s'y engouffrer. Les habitants de la ZAD ont leur destin entre leurs mains.

19 avril 2018..... Allain Bougrain-Dubourg est l'un des visiteurs les plus réguliers du ministre Nicolas Hulot. Il vient fréquemment rencontrer le ministre de la transition écologique et solidaire. Entre deux conseils, le président de la Ligue Protectrice des Oiseaux (LPO) lui remonte aussi le moral : «Je me sens très isolé » confiait encore récemment à un élu de droite Nicolas Hulot, ayant le sentiment d'être le seul à défendre les dossiers écologistes au sein gouvernement Philippe. Mais a-t-il tort de penser ?

(suite au n° suivant)

Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur [https:// voironnais.eelv](https://voironnais.eelv) ;

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail ;

L'EPR (European Pressurised Reactor)

ch3 – EPR de **Flamanville** pour EDF, EPR en Finlande pour Areva



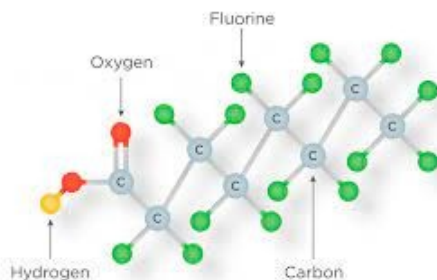
21 octobre 2004..... Finalement, EDF va choisir Flamanville plutôt que Penly. La Finlande a commandé un exemplaire d'EPR en décembre 2003. «C'est au retour de mon voyage en Chine avec le président de la République que j'ai appris que les choses évoluaient positivement pour nous », explique Claude Gatignol, député (UMP) de Valognes et de **Flamanville**. L'élu aurait reçu deux appels téléphoniques pour le conforter dans cette impression. Le premier de Jean-Pierre Raffarin. «Il m'a dit: "t'as gagné, tu nous as eus à l'usure". » Le second de Nicolas Sarkozy. «C'est bon, a-t-il dit, ton dossier est bouclé. » Mais la décision est restée secrète jusqu'à mercredi 19. «On m'avait demandé de ne rien dire », précise M. Gatignol. Au sein d'EDF comme de la Direction générale de la sûreté nucléaire et de la radioprotection (DGSRN), la surprise a été de taille.

«Depuis cinq ans, pour tous les techniciens, le choix le plus judicieux, techniquement et économiquement, était celui de Penly en Seine-Maritime », explique un cadre de l'entreprise publique. Avis repris en écho par un responsable de la DGSRN. Les membres du conseil d'administration d'EDF étaient eux aussi dans l'ignorance. «L'ordre du jour prévoyait d'évoquer le dossier de l'EPR mais seulement sous l'aspect d'une rencontre avec les délégations des élus des régions pressenties », témoigne l'un d'eux. «La décision définitive devait être annoncée lors d'un prochain conseil d'administration en novembre». Prise en main musclée de Pierre Gadonneix, nouveau patron d'EDF ? Le syndicat CGT de l'entreprise le soupçonne, mais penche davantage pour «une forte pression politique ». Ce que confirme le député manchois. «Il fallait envoyer un signal fort aux pays qui, comme la France, s'interrogent sur leurs ressources en énergie. En Chine, on nous a demandé à plusieurs reprises quand nous allions nous décider à construire notre EPR », poursuit Claude Gatignol. La Finlande attendait également «un signe de notre part. Cette décision clarifie la situation et témoigne de l'attachement du gouvernement à la filière nucléaire. » Depuis plus de deux ans, les élus de la Manche et ceux de la Seine-Maritime étaient en concurrence pour convaincre l'Etat d'investir dans leur département. L'un comme l'autre sont confrontés à de rudes difficultés économiques. A Dieppe comme à Cherbourg, l'enjeu est de taille. On annonce, en effet, cinq années de travaux avec à la clé la création d'environ 2 500 emplois; en service, ce prototype nucléaire emploierait près de 400 personnes. Mais avant le démarrage du chantier, deux années de procédures administratives vont être nécessaires. Après l'annonce d'EDF, la Commission nationale de débat public va être saisie. Ensuite, il faudra lancer l'enquête d'utilité publique. Il faudra aussi tenir compte des recommandations de la DGSRN. Sans oublier les nombreux recours que-promettent d'engager les écologistes. Didier Anger, président du Crilan (Comité de réflexion et de lutte antinucléaire) et porte-parole du collectif contre l'EPR dans lequel, on retrouve Greenpeace et la Confédération paysanne, ne cachait pas sa colère sur la procédure elle-même. «Samedi dernier, nous avons reçu un courrier de la direction d'EDF acceptant, enfin, de nous recevoir le... 10 novembre prochain. Une fois encore, le nucléaire fait fi du débat démocratique. » La fronde risque de se lever à propos du tracé du couloir de ligne à très haute tension nécessaire entre **Flamanville** et Laval, dans la Mayenne. «Nous allons organiser la résistance canton par canton », promettent les écologistes et la Confédération paysanne. Si la plupart des élus de la Manche, de droite comme de gauche, se réjouissent aujourd'hui de ce choix en imaginant les retombées économiques et fiscales, la décision risque de créer des tensions à gauche. Alors qu'en Haute-Normandie, Alain Le Vern, président (PS) du conseil régional, et Laurent Fabius se sont opposés à l'EPR, en Basse-Normandie, le « pêt't ben qu'oui, pêt't ben que non) d'un certain nombre de socialistes, de radicaux de gauche voire des Verts ne va pas être sans conséquence. Didier Anger épingle déjà les élus régionaux Verts qui n'ont pas su prendre une position ferme lors du vote de la motion favorable à l'implantation de l'EPR à **Flamanville**. Quant à Philippe Duron, le président (PS) de l'Assemblée basnormande, il a adopté une position pour le moins ambiguë. Avec l'EPR, le Cotentin ajoute donc une nouvelle tranche à son mille-feuille nucléaire (arsenal de Cherbourg, centre d'enfouissement des déchets radioactifs de l'Andra et usine de retraitement Cogema à la Hague, centrale de Flamanville). Ce n'est pas un hasard. Claude Gatignol estime en effet que l'acceptation de la population cotentinoise a pesé lourd dans la décision gouvernementale.

(suite au n° suivant)

Les PFAS, «pollueurs éternels ».

Les PFAS (en anglais Per – and polyFluorAlkyl Substances) sont des composés organofluorés synthétiques. Dans cette famille, il y aurait peut-être des millions de combinaisons chimiques. Les chercheurs découvrent que de plus en plus de PFAS se retrouvent aujourd’hui dans les organismes vivants et ils les considèrent comme des polluants majeurs. En effet, les PFAS ne se décomposent pas dans l’environnement d’où leur nom de «pollueurs éternels ». Les PFAS sont soupçonnés de provoquer des cancers, de poser des problèmes cardiovasculaires, ou encore de perturber la fertilité. Ils auraient contaminé tous les milieux naturels. C’est grâce à leur stabilité chimique que les PFAS sont si présents dans l’environnement.



Cette persistance du composé les a rendu intéressants pour l’industrie. La chaîne d’atomes de carbone (C) et de fluor (F) est la plus stable et la plus forte de l’histoire de la chimie. Anti-adhésive (Téflon), anti-taches, imperméabilisation (vestes Gore-Tex), résistance aux hautes températures, on leur a trouvé un nombre considérable d’usages ?

La nourriture constitue la source majeure d’exposition aux PFAS : fruits, légumes, viandes, laits, œufs en contiennent. Les emballages aussi. Mais aujourd’hui, c’est dans le cycle complet de l’eau (du robinet à l’océan et retour par vapeur d’eau, neige ou pluie) qu’on a dernièrement vérifié une présence dépassant les normes internationales et européennes. Mais ces composés chimiques ne font l’objet pour l’instant que d’une surveillance très disparate dans l’ensemble du monde. Fin août 2022, l’agence régionale de santé (ARS) procède à des prélèvements dans deux captages du réseau public d’eau potable sur Rumilly (Haute-Savoie) la capitale mondiale de la poêle Tefal.



Les résultats tombent à l’automne et ils sont alarmants : 114 nanogrammes par litre pour un des puits, 117 nanogramme/litre pour la source. La limite fixée par les experts pour caractériser un point chaud est de 100 nanogramme/litre. Au-dessus, les niveaux sont jugés dangereux pour la santé. On est soixante fois supérieur à la valeur limite de 2 nanogramme/litre adoptée par le Danemark (la France n’en a pas).

Les arguments du lobbying intense sur ce problème international sont de trois ordres : Premier argument, à la différence des autres PFAS, la quasi-totalité des fluoropolymères du marché ne présenteraient pas de risque significatif pour la santé humaine ou pour l’environnement. Tout cela est, bien sûr, confirmé par des articles publiés dans des revues scientifiques (sponsorisées par les industriels fautifs). Deuxième argument, les qualités uniques des fluoropolymères les rendraient essentiels au fonctionnement de la société actuelle. Et tant pis pour les contaminés ! Troisième argument, Tandis que certains cherchent des substituts moins dangereux, ils doivent faire face à une stratégie monopolistique des grands groupes chimiques (coalition de vingt organisations sectorielles faisant pression sur les responsables européens à l’industrie et à l’environnement). Affaires à suivre de très près !

